



**AUGMENTATION DE CAPITAL MUTUALIZE CORPORATION**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la société MUTUALIZE CORPORATION procède à une augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles. Vous disposez, en tant qu'actionnaire, d'un Droit Préférentiel de Souscription (DPS) par action détenue au 30/11/2016 après la clôture de la bourse.

A l'issue de l'augmentation de capital qui peut être limitée à 75% du montant décidé par l'Assemblée Générale, si les souscriptions ne dépassent pas ce seuil, la totalité des actions actuelles sera annulée par voie de réduction de capital à zéro.

**La période de souscription sera ouverte du 02/12/2016 au 16/12/2016 inclus**, aux propriétaires des actions anciennes qui pourront souscrire :

▪ **A titre irréductible :**

A partir du 02/12/2016, 2 DPS vous permettront de souscrire à titre irréductible à 1 action nouvelle, émise au prix unitaire de 0,01 EUR. Ces actions nouvelles porteront jouissance au 01/01/2016.

▪ **A titre réductible :**

Il vous est possible de souscrire, à titre réductible, à un nombre supplémentaire d'actions sans production de droits préférentiels de souscription. Ces demandes seront servies en fonction des droits qui n'auraient pas été exercés par l'ensemble des actionnaires dans le cadre de l'augmentation de capital. Il s'agit d'une simple réservation susceptible d'être réduite par la société après ajustement des demandes. **La souscription à titre réductible n'est recevable que si vous avez souscrit à titre irréductible.**

**Vous recevrez de l'intermédiaire financier (banque, société de bourse,...) auprès duquel vos actions sont inscrites en compte, les informations qui vous permettront de participer à cette opération.**

Les modalités de l'opération ont été annoncées par l'avis Euronext Paris SA n°PAR\_20161129\_08140\_MLI.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société Générale Securities Services